



C'est dans le plus grand recueillement qu'a été organisée dimanche 21 juillet, place Marius Trotobas, père et fils, une cérémonie dans le cadre de la Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France en présence du Maire Robert Bénéventi, de nombreux élus du Conseil Municipal, de Monsieur Samuel Moha, Président de la Communauté Juive Unie de la Seyne sur Mer et du Var Ouest, Monsieur Benjamin Moha, du maître de cérémonie Jacques Thimoléon, adjoint au maire honoraire, des membres du Comité d'Entente des associations patriotiques d'Ollioules, des porte-drapeaux et de Baptiste Brignano maire du conseil municipal des jeunes de présidents d'associations.

Après l'audition du chant des Marais, enregistré par l'ensemble polyphonique d'Ollioules, Monsieur Moha a rappelé "qu'entre 1940 et 1944, 75721 juifs de nationalité française ou

étrangères, dont 8000 enfants, furent déportés depuis la France. Le bilan de cette extermination programmée est effroyable: seuls 2000 juifs parmi les déportés de France survivront à l'enfer des camps. Les Justes de France auxquels nous rendons hommage aujourd'hui, illustrent l'honneur de notre pays qui, grâce à eux, a retrouvé le sens de la fraternité, de la justice et du courage.(...) Pour la plupart, ils étaient des Français « ordinaires ». Citadins ou ruraux, athées ou croyants, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, ils ont hébergé ces familles, apporté réconfort aux adultes, tendresse aux enfants. Ils ont agi avec leur cœur parce que les menaces qui pesaient sur eux leur étaient insupportables. Ce sont des actes exemplaires de résistance dont nous devons nous souvenir. Les Justes de France pensaient avoir simplement traversé l'Histoire. En réalité, ils l'ont écrite. Nous devons suivre leur exemple pour enrichir notre avenir dans nos actions de tous les jours" Puis Monsieur Moha a remercié la ville d'Ollioules pour cette cérémonie sur un lieu chargé d'Histoire. Il a remercié le Maire pour ces courts instants passés ensemble qui ne peuvent laisser indifférents."



Le Maire Robert Bénéventi a indiqué dans son allocution "qu'il avait souhaité que la cérémonie

ait lieu devant l'ex-l'hôtel Carbonnel, devenu aujourd'hui l'espace Pierre Puget, lieu chargé d'histoire qui a connu l'installation de la Kommandantur Marine pendant la période de l'occupation. Il a évoqué le courage des nombreux résistants ollioulais et des villageois qui au-delà des différences de confessions ont su protéger leurs voisins et éviter qu'ils aillent grossir la cohorte des déportés. Il a rajouté que " l'essentiel était l'action humaniste menée par ces ollioulais courageux et généreux qui nous rappellent que le meilleur moyen de leur rendre hommage est d'être à notre tour très attaché au respect de la personne humaine. Nous leur devons de la reconnaissance et du respect car ils furent grands, de la fidélité car ils pensaient à l'avenir afin qu'il fasse bon vivre sur la terre des hommes". et un moment de recueillement a rappelé que cette cérémonie avait été instituée par la loi du 10 juillet 2000. Depuis cette date la ville d'Ollioules a toujours participé à la cérémonie. Le premier magistrat a évoqué la mémoire de Messieurs Marius Trotobas père et fils qui ont sauvé au péril de leur vie en 1943 une famille menacée de déportation. Il aussi indiqué qu'au cours du premier semestre 2019 il a fait deux déplacements qui l'ont profondément marqué.

Ce fut la visite avec des lycéens de la Région Sud, en Pologne du site de Auschwitz-Birkenau puis à l'initiative de la ville, et en compagnie d'élus du conseil municipal et de professeurs d'histoire, l'accompagnement de toutes les classes de 3ème du collège les Eucalyptus au camp des Milles. Nous y avons vu d'une manière flagrante comment on peut manipuler tout un peuple pour le faire adhérer à un génocide qui au final fera plus de 6 millions de victimes. Dans ces circonstances exceptionnelles, les justes ont une valeur supplémentaire car ils sont capables de se détacher de cet environnement nauséabond pour se comporter comme des êtres humains civilisés, solidaires et bienveillants pour ceux qui souffrent ou qui sont menacés".

Après l'audition de la musique du film "la liste de Schindler" enregistrée par le Quatuor Da Vinci, une gerbe a été déposée devant la plaque portant le nom, de messieurs Trotobas père et fils, symbole fort de la reconnaissance à deux hommes qui sont l'honneur de la commune d'Ollioules. La minute de silence a été suivie par l'audition de l'hymne national la Marseillaise, puis ce fut le Salut aux Drapeaux.



[Le discours du maire](#)